

La Fondation François Sommer : 50 ans de chasse raisonnée et d'écologie humaniste

50 ans, ce n'est pas rien ! La Fondation François Sommer, pour la chasse et la nature, poursuit la célébration de ces cinquantaines d'années, en répandant son éthique et en essayant de poursuivre ses objectifs.

Ces activités n'ont jamais cessé et n'ont pas changé, depuis la création de cette fameuse communauté de passionnés de chasse et d'environnement. Toutefois, les méthodes, les approches, les cibles et le mode de réalisation ont connu une variation. Effectivement, le monde a largement changé, depuis les premiers pas de la Fondation, dans les années 60. Un petit retour en arrière, expliquant les grandes lignes qui constituent cette fondation, est nécessaire, histoire de connaître les acquis, en un demi-siècle d'existence.

Tout a commencé par un homme amoureux de la chasse et de la nature : François Sommer. Par le plus grand des destins, il a pu trouver une femme qui partage les mêmes passions et les mêmes visions que lui. Voilà pourquoi, en 1949, il épouse Jacqueline Le Roy des Barres. Le couple est rempli d'ambition ; et désire apporter de l'innovation et améliorer le domaine de la chasse et de la nature, d'où, en 1964, ils fondent la Maison de la Chasse et de la Nature, fondation reconnue d'utilité publique en 1966. Toujours avec sa femme, François Sommer débute d'abord par la réintroduction d'animaux en voie de disparition dans un parc qu'ils fondent à Ardennes - le parc de Bel Val -, mais aussi en Afrique. Cerfs et daims, en Europe ; et gorilles, en Afrique, ces espèces menacées durant la Seconde guerre mondiale, vivent en harmonie dans les parcs protégés par le couple Sommer. Dans le domaine de Bel Val, François Sommer a instauré des écoles qui enseignent la gestion raisonnée des ressources de la nature pour une chasse raisonnée.

Valoriser et respecter la biodiversité

Plus d'une cinquantaine d'années plus tard, la déontologie de la Fondation reste la même et les objectifs ne changent pas. Aujourd'hui, la chasse raisonnée reste parmi les priorités de cette communauté de chasseurs. Cette éthique se résume en quelques mots : l'homme doit respecter la biodiversité afin de préserver l'équilibre des ressources naturelles. Cela est tout à fait clair, du fait que le fondateur fait partie des premiers adeptes de l'écologie humaniste.

Aujourd'hui, pour poursuivre son chemin, c'est-à-dire, afin de continuer son travail de protecteur d'espèces et d'espaces naturels, la Fondation François Sommer se fixe sur 5 points. Il faut garder un oeil sur les espaces à conserver et à gérer. Les espèces sont étudiées afin d'assurer leur pérennité et leur gestion. La synergie entre les acteurs est travaillée pour un résultat optimal et l'utilisation durable est la bienvenue afin de respecter l'équilibre des ressources. Et évidemment, pour qu'une continuité du travail demeure, la communication reste la clé du transfert de connaissances et de savoir-faire. Une autre association sous l'égide de la Fondation François Sommer a été créée, spécialement pour ce faire. Il s'agit de la Fondation Internationale pour la Gestion de la Faune (Fondation IGF). Cette association vient en aide à tous les États du monde entier pour les aider dans leur rôle de protecteurs de la biodiversité et des écosystèmes naturels.

En plus de pousser les hommes à bien gérer leur espace naturel, la Fondation François Sommer a également pour rôle de faire connaître la chasse dans le monde contemporain où nous vivons, et où

elle est souvent qualifiée de « démodée ». Pour parvenir à cette fin, la communauté dispose du Musée de la Chasse et de la Nature. Il a été instauré en 1967, très peu de temps après la création de la Fondation. D'abord inauguré dans l'hôtel de Guénégaud, il s'étend en 2007, à l'hôtel de Mongelas pour une exposition plus large de la relation entre l'homme, les animaux et l'espace qui les relie. Aujourd'hui, il présente des collections appartenant à des époques différentes, et sans cesse rajoutées par les collections réunies par les membres de la Fondation. Ce musée réussit à obtenir le label de « Musée de France » par le ministère de la Culture et de la Communication. De nombreuses oeuvres d'art et des objets rares se trouvent sur les lieux. Plus de 9000 oeuvres y sont conservées : des peintures, des sculptures, des tapisseries, des céramiques des meubles, des armes ou encore des trophées de chasse. Des représentations d'animaux naturalisés peuvent aussi y être aperçues. Le Musée permet ainsi de se rapprocher de l'espace sauvage et en avoir une tout autre vision.

Un musée pour découvrir l'univers de la chasse

Si après ces 50 ans, vous n'avez pas encore visité ce musée, il n'est pas encore tard. Des expositions temporaires et publiques y sont présentées environ 3 à 4 fois par an. En plus de faire découvrir les collections que le musée contient, ces expositions permettent de les enrichir. Cela se fait souvent par un appel au concours d'artistes de nos jours, qui devront représenter les liens hommes-animaux comme ils les perçoivent, aujourd'hui, ou tout simplement, selon leur vision. En parallèle à ces expositions temporaires, des programmations culturelles permettent de s'immerger encore plus profondément dans ce domaine. Programme protéiforme, il peut s'agir d'un atelier, d'un colloque, d'une conférence ou encore d'une visite. À travers cette ouverture au public, le Musée fait croiser différents mondes et crée de nouvelles collaborations via le prêt d'oeuvres et les publications. Le Musée de la Chasse et de la Nature permet ainsi de faire découvrir le domaine de la chasse à ceux qui y sont étrangers, et de lui offrir une nouvelle vision pour certains. Il renforce également les actes de protection de la biodiversité et de la nature, qui ont déjà été mises en oeuvre depuis longtemps.

À travers ses 50 ans, la Fondation François Sommer est reconnue pour ses différents mécénats qui consistent surtout en un soutien du patrimoine, qu'il soit national ou privé. En effet, depuis sa création, la Fondation participe aux différents travaux - rénovation et construction - liés à l'entretien du patrimoine public. Priorisant le domaine de la nature et de l'environnement, ce parrainage consiste surtout les collections de l'État qui ont un lien proche avec l'art animalier et la cynégétique. Le mécénat de la Fondation François Sommer contribue à l'obtention d'objets artistiques pour l'État, mais aussi à un financement de l'entretien des patrimoines. L'association a pu effectuer de nombreux partenariats, depuis sa création, à citer, le mécénat pour la collection Georges Pauilhac d'armes et d'armures ou pour la Cité de la Céramique du musée des Beaux-Arts de Chartres. Quant aux patrimoines privés, la Fondation François Sommer agit toujours pour celles qui ont un rapport de près avec la chasse et la nature. De ce fait, les écuries, les pavillons de chasse, les pêcheries, les maisons forestières et autres éléments bénéficient de sa collaboration. L'association aide ces endroits dans leur restauration architecturale. Pour exercer ce mécénat, la Fondation lance des prix, en partenariat avec la Demeure Historique.

Le patrimoine de la Fondation François Sommer

Mettant ainsi en valeur les patrimoines, la Fondation Sommer dispose de divers lieux patrimoniaux pour répandre son éthique, réaliser son travail et réunir ses membres. Parmi les lieux où sont effectuées les activités du Club, il y a l'hôtel de Guénégaud, un monument historique des années 1650. Aidé par André Malraux, le couple Sommer rénove cet hôtel en 1967, et, depuis ce jour, c'est là que siège la Fondation François Sommer, le Club de la Chasse et de la Nature ainsi que le Musée de la Chasse et de la Nature. À côté de cet édifice, il y a l'hôtel de Mongelas, acquis et également restauré par la Fondation. Cet hôtel renferme d'autres collections appartenant au Musée. Le domaine de Bel Val est un autre lieu où la Fondation François Sommer réalise ses activités. Avec

ses 622 hectares de bois, de prairies et de forêts, le concept de gestion de territoire et de ressources naturelles est respecté, grâce à des formations à la chasse et aux métiers de la chasse, pratiquée sur les lieux.

Ces sites sont alors des lieux de réunion des membres du Club de la Chasse et de la Nature. Ce sont des lieux de rencontres et d'échanges d'idéologies, des lieux d'apprentissage et de découverte. Ce sont aussi des lieux de célébrations. Des cocktails et buffets peuvent être réalisés dans les beaux jardins verts de la Fondation. Les salons peuvent accueillir des débats et des réunions. Rajoutés à cela des auditoriums et des bibliothèques. Les salles et les cours peuvent être privatisées par les membres de l'association qui veulent y organiser une célébration.

En 50 ans d'existence, la Fondation François Sommer a réussi à réunir plus de 800 membres, des personnes reliées entre elles par la même passion : la chasse et l'amour de la nature. 50 ans ont permis à l'association de répandre son éthique un peu partout et de partager son savoir-faire et ses connaissances aux personnes dont le domaine de la chasse est encore inconnu. 50 ans qui ont permis de préserver et de restaurer différents patrimoines. 50 autres années à venir pour améliorer les activités et dépasser les objectifs.